

Certificat de capacité d'orthoptiste

Certificat de capacité d'orthoptiste

Présentation

L'orthoptiste dépiste, évalue, rééduque, réadapte et explore les troubles de la vision, du nourrisson à la personne âgée. Il participe à la prévention des risques et incapacités potentiels. Il adresse le patient selon nécessité pour un examen ophtalmologique. Il intervient sur prescription médicale indiquant la nature de l'examen demandé. Sur prescription médicale, l'orthoptiste établit un bilan qui comprend le diagnostic orthoptique, l'objectif et le plan de soin proposé. Ce bilan, accompagné du choix des actes et des techniques appropriées, est communiqué et proposé au médecin prescripteur. L'orthoptiste informe le médecin prescripteur de l'éventuelle adaptation du traitement en fonction de l'évolution et de l'état de santé de la personne et lui adresse, à l'issue de la dernière séance, une fiche retraçant l'évolution du traitement orthoptique.

L'École d'Orthoptie de Strasbourg est **inter-régionale** : les étudiants ayant réussi le concours sont actuellement répartis, en fonction de leur classement, dans plusieurs lieux de stage (Service ophtalmologique des hôpitaux de Strasbourg, Colmar, Haguenau, Besançon, Belfort, Dijon, Metz, et Nancy*) et ce pour la durée intégrale des études. L'enseignement théorique a lieu à Strasbourg lors de semaines de cours réparties sur toute l'année universitaire. * La liste des lieux de stage est susceptible de modifications.

Candidater

L'admission se fait sur concours, ouvert aux titulaires d'un baccalauréat ou d'une équivalence.

La sélection se fait dans un premier temps (admissibilité) sur dossier [via Parcoursup](#), puis des épreuves orales (entretien) ont lieu pour finaliser l'admission.

Prérequis obligatoires

- Connaissances et compétences scientifiques, maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en :
 - Sciences de la vie et de la terre;
 - Physique / Chimie (1ère et Terminal S);
 - Mathématiques à la fin de la classe de terminale.
- Compétences en communication :
 - Capacité à communiquer en français, écrit et à oral, de manière rigoureuse et adaptée;
 - Niveau d'anglais B2 (Niveau terminal).
- Compétences relationnelles :
 - Sens de l'accueil;
 - Écoute, empathie, s'intéresser à la relation soignant - soigné;
 - Communication permettant d'adapter son discours et sa posture à la situation et aux interlocuteurs (patient, équipe médicale et paramédicale).
- Qualités humaines : s'inscrire dans une dynamique de travail en équipe.
- Capacité d'apprentissage : curiosité, capacité à organiser et à conduire ses apprentissages.
- Capacité à fournir une importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir.
- Intérêt pour la profession.

Prérequis recommandés

Appétence pour les formations suivantes :

- Alternance - de niveau bac + 3;

Composante	• Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé
Langues d'enseignement	• Français
ECTS	180
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	• FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 6
RNCP	• RNCP38987 : Certificat de capacité d'orthoptiste
Code ROME	• Orthoptique
Stage	Non prévu
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Non

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Donatille Geisler](#)

Membres de l'équipe pédagogique

- [Donatille Geisler](#)
- [Arnaud Sauer](#)

- En santé;
- Associant habilités techniques et qualités scientifiques et humaines.

Programme des enseignements

Certificat de capacité d'orthoptiste

Certificat de capacité d'orthoptiste - Année 1

Certificat de capacité d'orthoptiste - Semestre 1					
		CM	TD	TP	CI
UE1 Biologie moléculaire et cellulaire, génétique, histologie et anatomie	3 ECTS	11h	5h	-	-
UE2 Optique géométrique, optique physiologique	3 ECTS	30h	20h	-	-
UE3 Réfraction	4 ECTS	18,5h	6h	-	-
UE4 Physiologie du système visuel, physiologie neuro sensorielle	3 ECTS	32h	-	-	-
UE5 Vision monoculaire, acuités visuelles et leurs anomalies	3 ECTS	25h	25h	-	-
UE7 Anatomie et histologie de l'appareil oculomoteur et de la vision	2 ECTS	4h	1h	-	-
UE8 Physiologie de l'appareil oculomoteur et de la vision binoculaire	3 ECTS	13h	1h	-	-
UE9 Physiopathologie de l'oculomotricité et de la vision binoculaire	4 ECTS	11h	3h	-	-
UE 10 hygiène et gestion des risques	1 ECTS	7h	4h	-	-
UE11 Déontologie et éthique : historique de la profession	1 ECTS	2h	5h	-	-
UE13 Pathologies ophtalmologiques et générales	2 ECTS	30h	10h	-	-
stage d'observation -Semestre 1	1 ECTS	-	-	-	-

Certificat de capacité d'orthoptiste - Semestre 2					
		CM	TD	TP	CI
UE1 Explorations fonctionnelles	3 ECTS	6h	9h	-	-
UE2 Bilan orthoptique	5 ECTS	18h	9h	-	-
UE3 Pathologies sensorimotrices	2 ECTS	6h	7h	-	-
UE4 Prise en charge des pathologies sensorimotrices	6 ECTS	27h	7h	-	-
UE5 Explorations fonctionnelles des pathologies ophtalmologiques et générales	4 ECTS	12h	4h	-	-
UE6 Psychologie, psychopathologie, neurophysiologie	2 ECTS	25h	1h	-	-
UE7 Pharmacologie et thérapeutique	1 ECTS	12h	-	-	-
UE8 Contactologie	2 ECTS	4h	4h	-	-
UE9 Anglais	2 ECTS	-	-	-	-
Stage-Semestre 2	3 ECTS	-	-	-	-

Certificat de capacité d'orthoptiste - Année 2

Certificat de capacité d'orthoptiste - Semestre 3					
		CM	TD	TP	CI
UE21 Statistiques, épidémiologie, santé publique	4 ECTS	30h	16h	-	-
UE22 Amblyopie fonctionnelle et phénomène de privation visuelle	3 ECTS	4h	-	-	-

		CM	TD	TP	CI
UE23 Prise en charge de l'amblyopie fonctionnelle	6 ECTS	7h	2h	-	-
UE24 Basse vision	6 ECTS	16h	5h	-	-
UE25 Communication, éducation thérapeutique	2 ECTS	10h	-	2h	-
UE26 Anglais	2 ECTS	-	20h	-	-
Stage-Semestre 3	8 ECTS	-	-	-	-

Certificat de capacité d'orthoptiste - Semestre 4

		CM	TD	TP	CI
UE21 Pathologies neuro-ophtalmologiques	3 ECTS	17h	-	-	-
UE22 Prise en charge orthoptique des pathologies neuro ophtalmologiques	7 ECTS	14h	-	-	-
UE23 Bilan et prise en charge de la basse vision	7 ECTS	26h	4h	-	-
UE24 Méthodologie, documentation et bibliographie scientifique	1 ECTS	6h	22h	-	-
UE25 Diagnostic et projet de soins	3 ECTS	8h	4h	-	-
UE26 Anglais	2 ECTS	-	20h	-	-
Stage-Semestre 4	8 ECTS	-	-	-	-

Certificat de capacité d'orthoptiste - Année 3

Certificat de capacité d'orthoptiste - Semestre 5

		CM	TD	TP	CI
UE31 Vision et troubles d'apprentissages	5 ECTS	14h	1h	-	-
UE32 Troubles neurovisuels, vision et équilibre : bilan et prise en charge	6 ECTS	13h	1h	-	-
UE33 Dépistage visuel ; aptitudes visuelles et ergonomie visuelle	3 ECTS	5h	-	-	-
UE34 Imagerie et technologies de la communication	2 ECTS	8h	-	-	-
UE35 Gestes et soins d'urgence	1 ECTS	21h	-	-	-
UEL Unité d'enseignement libre	2 ECTS	16h	-	-	-
UE26 Anglais	2 ECTS	-	20h	-	-
Stage-Semestre 5	10 ECTS	-	-	-	-

Certificat de capacité d'orthoptiste - Semestre 6

		CM	TD	TP	CI
UE31 Exercice de la profession d'orthoptiste : législation, réglementation et gestion	1 ECTS	13h	2h	-	-
UE32 Dépistage, prévention et suivi des pathologies ophtalmologiques	4 ECTS	5h	2h	-	-
UE33 Bilans orthoptiques pré et postopératoires, principes des techniques chirurgicales	2 ECTS	12h	7h	-	-
UE38 Travail de fin d'études	8 ECTS	2h	10h	-	-
UE34 Coopération, coordination avec les différents acteurs	1 ECTS	8h	2h	-	-
UE26 Anglais	2 ECTS	-	20h	-	-

		CM	TD	TP	CI
UEL Unité d'enseignement libre	2 ECTS	16h	-	-	-
UE35 Accompagnement des professionnels et futurs professionnels orthoptistes	1 ECTS	2h	5h	-	-
Stage-Semestre 6	10 ECTS	-	-	-	-